



BCG05 - CR RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17/11/2025



1 LISTE DES PRÉSENTS

- Cécile GOBE
- Dominique VOISIN
- Virginie DELOFFRE
- Jérôme POELAERT
- Anne-Marie THUILLIER
- Lucien PROST
- Nina BOS
- Laurent ALBRAND
- Noé JANDARD
- Lucile NIVOU
- Célia MONNIER
- Samira ZNIFECHE
- Antonin MARIOTTE (invité)
- Stéphane MARSALET (invité)
- Gopinath PAUL

Personne(s) absente(s) :

- Anne-Claire VIGNAUD
- Michaël DUCHE

2 ORDRE DU JOUR

Le Conseil d'Administration sera consacré à l'organisation des évènements à venir :

- ❖ Organisation du CIDJ du 23 novembre;
- ❖ DAD
- ❖ Téléthon;
- ❖ Soirée de Noël;
- ❖ Tournoi par équipe,
- ❖ Volant des Alpes;
- ❖ Divers

3 ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS À VENIR

3.1 CIDJ du 23 novembre

Concernant la buvette, il est décidé de pratiquer des tarifs plutôt réduits, ce qui permet aux joueurs de revenir s'approvisionner.

Le comité départemental n'a pas donné de consignes particulières sur les tarifs de la buvette. Il a indiqué qu'une dotation de 30€ pour l'organisation du CIDJ serait versée auprès du club.

En ce qui concerne les récompenses, Virginie et Nina s'occupent de récupérer des médailles. Il y a 13 séries au CIDJ, il faut donc prévoir 39 médailles pour les trois premiers de chaque série.

Lucile fera le point sur le stock de médailles disponibles au gymnase.

Gopi, Cécile et Dominique seront présents pour l'ouverture.

Dominique gèrera la buvette.

3.2 DAD

Le prochain DAD se tiendra le 14 décembre à Briançon. 3 enfants du club pourraient être concernés.

3.3 Téléthon



La soirée téléthon se tiendra le vendredi 5 décembre, le gymnase a été réservé jusqu'à minuit.

Nina et Célia s'engagent à aider Anne-Claire pour l'organisation de cette soirée.

Proposition d'inviter les autres clubs à cette soirée. Il faut définir rapidement ce que l'on fait dans cette soirée pour lancer l'invitation (tombola ?)

L'année dernière, 600€ ont pu être reversés au téléthon.

Le principe d'une entrée payante à prix libre (5€ conseillés) est acté.

Le club fournira les boissons et la buvette sera alimentée par les adhérents.

3.4 Soirée de Noël

Le club prévoit une soirée de Noël le jeudi 18 décembre.
Samira et Gopi s'occupent de faire les courses pour l'apéro.

3.5 Tournoi par équipe

Le gymnase GALLAND a été réservé pour le dimanche 26 avril.

Les adhérents présents à l'AG ont souhaité organiser ce tournoi sur deux jours, avec des joueurs différents sur les deux jours (par niveau donc).

Il faut donc demander le gymnase pour le samedi 25 avril.

Si on parvient à jouer sur deux jours, pas de limitation de niveaux. Si on n'a le gymnase que sur un jour, on limite sur les niveaux les plus élevés pour laisser la place aux joueurs débutants en compétition.

On limite les inscriptions au 04 et 05.

Il est acté le format suivant : 2 doubles / 2 mixtes.
Antonin sera JA pour ce tournoi, Anne-Marie GEO.

3.6 Soirée des 30 ans du club

Il est acté l'organisation à nouveau d'une soirée Blackminton le vendredi 6 février.

Lucien s'occupe de contacter l'animateur pour vérifier sa disponibilité, demander un devis et vérifier l'heure de fin maximum.

Le début de soirée (18h/20h) sera consacré aux adhérents et aux jeunes. Il est acté d'ouvrir la soirée aux autres clubs du 04/05, avec des inscriptions limitées à 40 personnes *via* badnet, avec une entrée à 5€.

Le club prend en charge les boissons. La buvette sera alimentée par les adhérents.

Invitation du comité, des élus et des partenaires du club.

Nina et Antonin s'engagent à prendre part à l'organisation de cette soirée.

3.7 Volant des Alpes

L'organisation du VDA dans le nouveau gymnase se heurte à plusieurs incertitudes :

- **Les poteaux du nouveau gymnase** sont de mauvaise qualité et ne répondent pas aux standards de la FFBAD. En l'état, on ne peut pas les utiliser pour le VDA;



- **L'absence de dispositif d'occultation des fenêtres** dans le gymnase peut impacter la disponibilité des terrains. Malgré plusieurs discussions avec les services de la mairie, il n'y a pas de solution envisagée à ce jour;
- **L'organisation de la buvette** doit faire l'objet d'une validation par le SDIS, on n'a donc pas de certitude à ce jour sur les modalités d'organisation de la buvette, des tables pour manger, et sur l'installation de points d'eau.

Sur les poteaux, un point de situation est fait sur les échanges avec la mairie par Cécile.

Les élus ont souhaité prendre deux poteaux pour faire des essais d'amélioration auprès d'une entreprise locale. Nous ne savons pas exactement ce qui a été demandé, ni quelle entreprise est envisagée.

Il est acté le fait d'envoyer un mail à la mairie pour faire état des interrogations soulevées par cette décision et pour demander un rendez-vous avec le Maire.

A ce jour, le club a réservé à la fois les gymnases du COSEC, de Dany Galland et de Lafaille, mais il faudra, à un moment donné, faire un choix sur le lieu du prochain VDA.

Le club doit faire ses demandes de subvention, notamment pour l'organisation du VDA, fin novembre/début décembre. Il est acté de faire une demande de subvention la plus large possible pour intégrer les dépenses qui pourraient avoir lieu dans le cadre d'un VDA "format Lafaille".

Si la mairie nous demande de nous positionner entre les deux lieux, il est acté de réserver Lafaille.

Si nous avons un peu plus de temps, on fait le point lors du prochain CA en janvier, pour échanger sur la situation (poteaux, occultation, buvette), avec l'expérience des différents événements du club. La question du président du VDA sera également abordée à cette occasion.

4 DIVERS

4.1 Promotion de la pratique féminine

Le club est éligible à une subvention de 970€ pour soutenir la pratique féminine. Il doit dépenser le double pour toucher cette somme. Plusieurs actions sont prévues dans ce cadre :

- **L'organisation du stage féminin d'octobre ouvert à l'ensemble des licenciés 04/05** : il a coûté environ 600€ avec l'intervention d'Ophelia. A noter que le comité départemental a refusé de participer à l'organisation de ce stage, en raison de l'organisation conjointe du tournoi d'Embrun à cette date.
- **Les tournois féminins de Lyon et Rognes** : il est acté de prendre en charge les frais d'inscription à ces tournois pour toutes les participantes (ils ne seront pas décomptés des 10 tournois extérieurs 04/05 pris en charge par le club pour les licences compétition);
- **Le stage féminin du 8 mars**. L'organisation de ce tournoi peut se faire selon 3 options :
 - Bénévolat (Stéphane et Cécile en intervenants) ;
 - Mobilisation d'Ophelia aux frais du club ;
 - Proposition d'organisation par la ligue.

Il est acté que Stéphane se renseigne sur les financements possibles par la ligue (qu'est-ce qui est pris en charge ? Possible initiative commune 04/05 ?).

En fonction du budget restant, une prise en charge partielle ou totale des transports et des hébergements pour les tournois féminins de Lyon et Rognes sera opérée par le club.



4.2 Période sans gymnase de Noël/janvier

Il faut entamer la recherche de créneaux pour cette période dans les autres clubs et autres structures du territoire.

Il faut :

- Demander des créneaux dans les autres gymnases de la ville pour cette période;
- Faire un mail aux autres clubs pour leur demander s'ils peuvent accueillir des adhérents de Gap pour la période;
- Demander au lycée des Emeyères s'ils ont des disponibilités;
- Gopi propose de demander à la CSLG s'il est possible d'accueillir quelques adhérents (créneaux : lundis et jeudis);
- Faire la demande aux autres clubs pour les autres entraînements enfants.

4.3 Stage jeunes

Un stage jeunes sera organisé pendant les vacances de février par Stéphane.

Il faut demander le gymnase pour le **27 février**.

4.4 Rappel matériel

Les filets sont à mettre dans l'armoire bleu (fermée) et une partie des volants sont à mettre pas trop haut pour rester accessible !

Attention également à ce que les filets du club ne soient pas rangés avec le matériel scolaire (7 Forza et 7 Yonex sont au club). Il serait bien que ceux qui ferment le gymnase y jettent un œil avant de partir.

4.5 Lors du VDA 2024

Il reste des lots du VDA 2024 dans les armoires du club.

Il faut faire le point sur la liste des lauréats de la tombola.

Nina regarde.

5 RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

CIDJ :

- Virginie et Nina s'occupent des récompenses (médailles + autres ?)
- Gopi, Cécile et Dominique seront présents pour ouvrir;
- Dominique gèrera la buvette.

Mail Mairie à rédiger :

- Demande gymnase le 27 février, le 25 avril;
- Sur la période Noël/janvier, demande de créneaux dans les autres gymnases ;

Mail clubs 04/05 à rédiger pour :

- Demander des créneaux sur la période Noël/janvier;
- Demander des créneaux d'entraînements pour les jeunes

Cécile contacte le lycée des Emeyères pour envisager des créneaux

Gopi contacte le CSLG pour envisager la participation d'adhérents du BCG à leurs créneaux badminton.



Organisation de la soirée téléthon (6 décembre) :

Célia et Nina aideront Anne-Claire.

Il faut :

- Définir les activités de la soirée : tombola, autres ?
- A définir rapidement pour que l'on puisse lancer la communication, et éventuellement les recherches de lots en cas de tombola.
- Lancer la communication auprès des adhérents et club invités.

Soirée des 30 ans du club :

- Lucien lance la demande de disponibilité de l'animateur, les horaires, et le devis.

Pratique féminine :

- Stéphane se renseigne sur les financements possibles de la ligue sur l'organisation d'un stage féminin